

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MARS 1854.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la Commission, par M. DE PERCEVAL.

I.

Demande du sieur Frédéric-Guillaume BUSCHANG.

MESSIEURS ,

Le pétitionnaire est né à Eisenberg (Saxe-Altenbourg), le 1^{er} mars 1818. Il est arrivé en Belgique en 1838, et le 1^{er} décembre de la même année, il s'est volontairement engagé dans le 11^{me} régiment de ligne, en qualité de musicien-gagiste. Il a servi en cette qualité jusqu'au 31 mars 1846.

Lors de la réorganisation de la garde civique, en 1848, il fut nommé chef de la musique des corps des chasseurs-éclaireurs. Il est actuellement directeur de la musique de la société de la Grande Harmonie à Liège.

En 1844, il s'est allié, par son mariage, à une famille honorable de cette ville.

Il résulte des renseignements fournis par les autorités judiciaires et administratives, que le sieur Buschang a une très-bonne conduite et qu'il jouit de la considération publique dans la ville qu'il habite.

Votre commission estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

ARMAND DE PERCEVAL.

Le Président,

LOUIS JULLIOT.

II.

Demande du sieur Scipion-Charles-Vincent LORENT.

MESSIEURS,

Le sieur Lorent, né à Remich (partie cédée du Luxembourg), le 26 octobre 1830, habite la Belgique depuis son enfance.

Fils d'un ancien militaire, il a pris lui-même du service dans l'armée belge, et il est actuellement sergent au régiment de grenadiers.

Il a su, par sa conduite, se concilier l'estime de ses chefs, qui lui ont délivré les certificats les plus favorables.

Votre commission a l'honneur de vous proposer de lui accorder la naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

ARMAND DE PERCEVAL.

Le Président,

LOUIS JULLIOT.

